OCOM C331.01 – RÉVISER LES PRINCIPES DE VOL

1. **Rendement.** Réviser les principes de vol.

2. **Conditions**

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision, et

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme.** Le cadet doit réviser les principes de vol, y compris :

   a. les axes d'un aéronef, et

   b. les effets des gouvernes sur les assiettes et les mouvements.

4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Réviser les trois axes d'un aéronef, y compris : a. l'axe longitudinal, b. l'axe latéral, et c. l'axe vertical (normal).	Activité en classe	5 min	C3-116 (p. 30)
PE2	À titre de membre d'un groupe, demander au cadet de décrire la gouverne et ses effets sur les assiettes et les mouvements.	Activité en classe	20 min	C3-116 (p. 30)

5. **Durée**

   a. Introduction/Conclusion : 5 min

   b. Activité en classe : 25 min

   c. Total : 30 min

6. **Justification.** Une activité en classe a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive pour les cadets de réviser les trois axes d'un aéronef et les gouvernes.

7. **Documents de référence.** C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Peppler, I.L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction**

   a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et

   b. un modèle réduit d'avion avec les trois axes étiquetés.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

9. **Matériel d’apprentissage**

    a. le document,

    b. un tableau de papier, et

    c. des marqueurs pour tableau de papier.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Si cet OCOM complémentaire est choisi, il doit être prévu avant tous les autres OCOM de l’OREN 331 (Décrire les principes de vol).

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.